

Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire,
Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire,
Mesdames et Messieurs les élus, les représentants des autorités administratives, civiles,
militaires et judiciaires,
Chers collègues de tous corps et grades,
Chers familles et proches,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de baptiser la 217e promotion d'élèves surveillants du nom de « Bravoure ».

La bravoure est un nom dit « commun » et pourtant à notre sens il en est tout autrement. C'est un mot portant de grandes valeurs, tel que l'héroïsme, le courage, la vaillance. La bravoure réside en chacun de nous tous. Elle nous est innée.

Elle se manifeste lorsque nous faisons preuve de courage et de détermination face à l'adversité, face à la difficulté, elle nous permet de rester forts dans les moments les plus sombres et de persévérer même lorsque tout semble perdu.

Cette même bravoure résidait également chez nos camarades tombés dans l'accomplissement de leurs fonctions, ne les oublions pas. N'oublions pas que c'est, en outre, la bravoure qui caractérise les héros.

Et nous sommes des héros du quotidien.

Chers collègues de la 217e promotion de surveillants, faites preuve de bravoure durant toute votre carrière.

Avant de conclure cette demande, permettez moi de vous lire cette citation écrite par Publius Syrus :

"La bravoure ne cède pas devant le malheur."

Avant de clore cette formation initiale qui fut la notre, je tenais à souhaiter à l'ensemble de la 217e promotion de surveillant une bonne prise de poste, à remercier l'ensemble du personnel de l'école et à remercier également les familles et les amis qui nous ont soutenu durant ce début de carrière.